

# Suivi semestriel des installations automatiques au bois en Poitou-Charentes

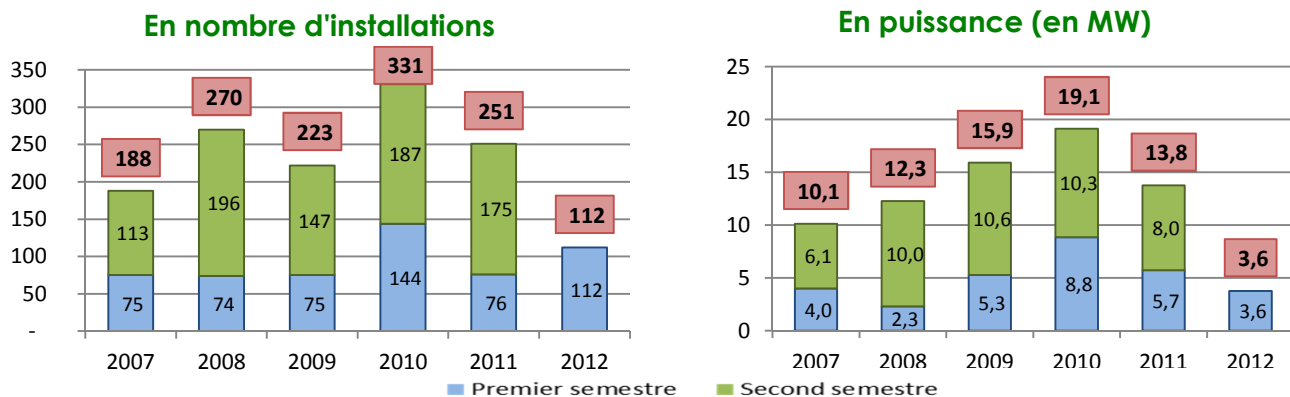
1<sup>er</sup> semestre 2012

## Chiffres clés

- **Puissance cumulée des installations** (segments Particulier, Collectif et Industrie) en fonctionnement <sup>(1)</sup> au 30/06/2012 : **232 MW**
- **Puissance des installations mises en service** au 1<sup>er</sup> semestre 2012 : **3 570 kW**
- **Nombre d'installations en service** : **1 819** dont **112** nouvelles installations au 1<sup>er</sup> semestre 2012
- **Consommation annuelle de bois** du parc de chaufferies : **199 400 tonnes**
- **Evitements gaz à effet de serre** : **172 165 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées** <sup>(2)</sup>

(1)(2) : voir dernière page du document

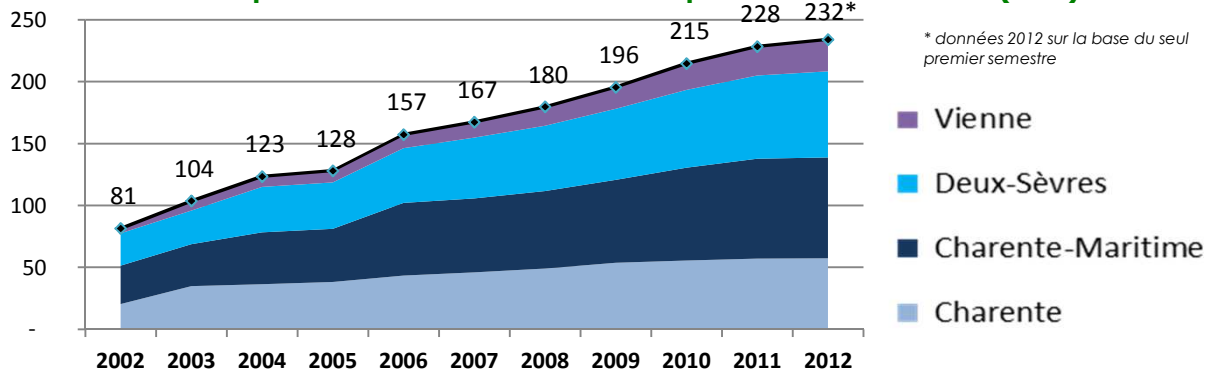
## Evolution des mises en service semestrielles



L'évolution semestrielle en nombre est orientée par les particuliers qui représentent l'essentiel (103) des installations en unité. La demande sur ce segment est traditionnellement plus importante au second semestre qu'au premier. Le volume sur le premier semestre est équitablement réparti entre les départements à l'exception de la Charente qui est en retrait.

Les puissances installées sont souvent fonction de la mise en service de chaufferies collectives ou industrielles. Au cours du premier semestre, **9 chaudières collectives** de puissance moyenne (150 kW) ont été mises en service mais **aucune chaudière industrielle**. Au global, il en résulte **un faible niveau (3,6 MW)** mis en service ce semestre.

## Evolution du parc en fonctionnement en puissance cumulée (MW)

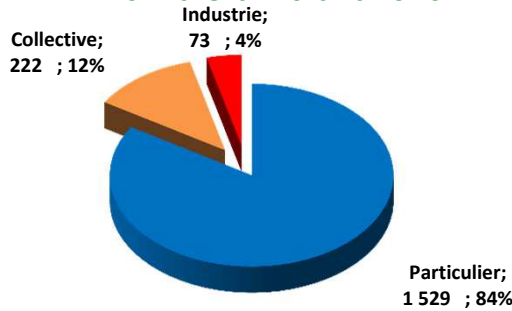


Le parc de chaufferies a été actualisé à la lumière des informations recueillies auprès du site industriel d'AGS (production d'argile kaolinique) qui, bien que ne disposant pas de chaudière bois, consomme une grosse quantité de connexes de bois en injection directe dans ses fours industriels. L'AREC a choisi de traduire cette consommation en équivalent puissance, ce qui **accroît le parc d'environ 20 MW** sur l'ensemble de la période.

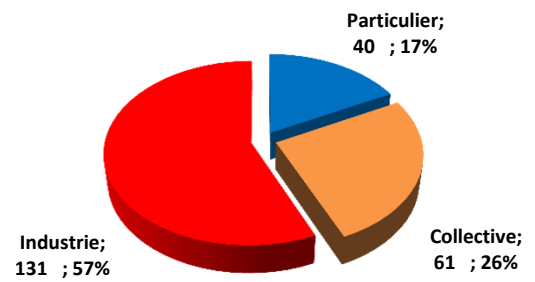
Le parc en service a légèrement progressé au cours du dernier semestre pour atteindre **232 MW au 30/06/2012**.

## Répartition du parc en service par cible

### En nombre d'installations



### En puissance (en MW)

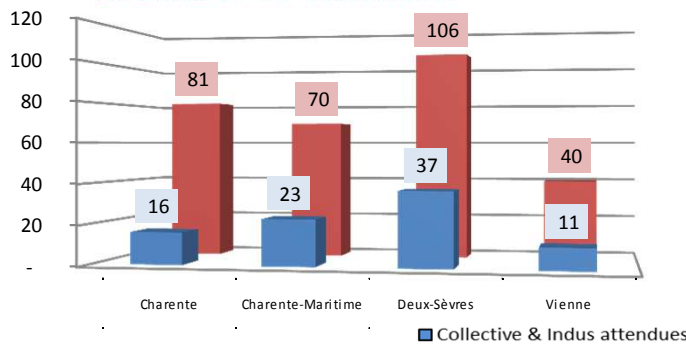


Les particuliers représentent 84% des installations automatiques en service mais seulement 16% de la puissance régionale. A contrario, les 73 chaufferies industrielles en service génèrent près de 60% de la puissance installée.

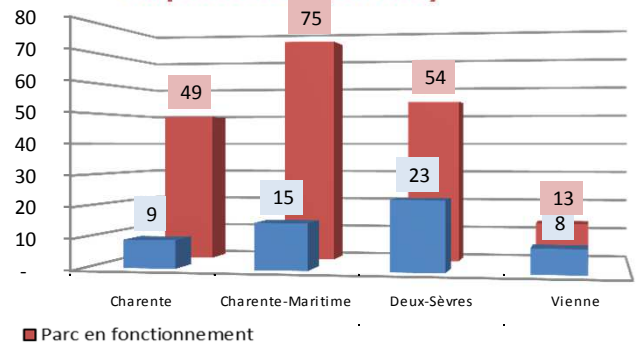
### Mises en service attendues des chaufferies de type Industrie et Collectif (3)

Sur les **87 chaufferies attendues**(3), la majorité concerne des chaufferies collectives. En terme de **puissance attendue, les 54,7 MW sont équitablement répartis** entre les segments Industrie (27 MW) et Collectif (28 MW). On notera que la puissance moyenne des chaufferies prévues est supérieure à celle des chaufferies installées en raison de la mise en service prochaine des chaufferies de fortes puissances (Collectives et Industrielles) financées par le Fonds Chaleur(6).

### En nombre de chaufferies

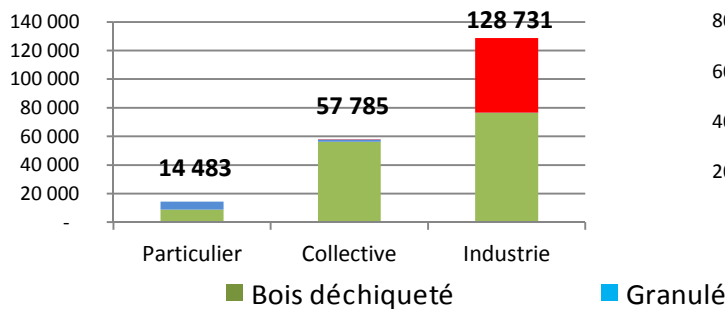


### En puissance (en MW)

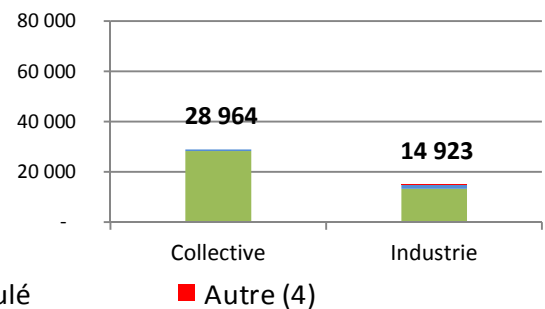


## Consommation annuelle de bois (en tonnes) par acteur et combustible

### Consommation effective des installations en service



### Consommation des installations attendues



La consommation totale de bois et assimilés par les chaufferies automatiques en service s'élève à 199 400 tonnes correspondant à 63 300 tep(5). Il s'agit, pour l'essentiel, de bois déchiqueté, principalement connexes de bois mais aussi des sciures et écorces. Le granulé n'occupe - malgré son essor actuel - qu'une part très modeste de la consommation. Le bois est majoritairement utilisé par l'industrie de transformation du bois (fabrication de meubles, de panneaux) en autoconsommation, à partir de bois à disposition. Les installations attendues (hors segment des particuliers) devraient accroître la consommation d'environ 44 000 tonnes (soit 22% de plus que la consommation actuelle), essentiellement en bois déchiqueté. La consommation supplémentaire attendue est à rapprocher de l'estimation du gisement de bois restant mobilisable à l'échelle régionale de **480 000 tonnes (ou 135 000 tep)** (source : Mission d'observation biomasse, chiffres révisés AREC 2012).

- (1) Parc de fours et chaudières automatiques alimentés par des connexes de bois (plaquette, granulé, écorce) et en fonctionnement.
- (2) Évitements GES calculés en fonction de l'énergie de substitution.
- (3) Chaufferie attendue : chaufferie dont le dossier a été accepté en Commission Permanente du Conseil Régional et non encore soldé.
- (4) Autre biomasse : écorces, sciures, copeaux et exceptionnellement résidus de culture (paille, menue paille).
- (5) tep : tonne équivalent pétrole.
- (6) Fonds Chaleur : engagement du Grenelle de l'Environnement ayant pour but de développer la production de chaleur renouvelable (biomasse, géothermie, solaire). Il est destiné à tout porteur de projet pour des installations > 100 tep/an (+/- 500 kW).

Sources :  
Données AREC, d'après ADEME  
et Région Poitou-Charentes